

4

Initialement, mes recherches ne concernaient en rien un éventuel patrimoine immobilier. Cela fait quelque temps — six ou huit mois, un an ? — que je dispose de la fiche matricule d'Adrien. Elle n'est pas tombée par hasard dans mon escarcelle, je suis allée la chercher sur le site des Archives nationales d'outre-mer (ANOM). C'est elle qui me met le pied à l'étrier, je la dévore, je l'apprends pratiquement par cœur. Au moment où j'entreprends ce récit, elle me donne l'idée de consulter et de télécharger l'acte de naissance d'Adrien. Elle est le point de départ de plusieurs semaines de passionnantes recherches : je suis en vacances et, de question en trouvaille, je saute d'un mystère à un autre. Et je ressens très vite le désir d'écrire l'histoire d'Adrien. Je chemine, je passe d'un angle à un autre. Cet homme, qui est mon arrière-grand-père, devient un personnage. Je ne suis pas sûre que le verbe *devient* convienne véritablement : plus je me documente et plus je me dis que l'existence d'Adrien n'a été ni banale ni anodine. Les péripéties familiales, pour ce que j'en sais et ce que je peux encore en découvrir, forment d'elles-mêmes un roman que j'ai envie de coucher sur du papier. J'écris avec discrétion et pudeur, sans enjoliver ce qui a été.

Je n'invente rien, je mène une enquête. Je place des faits personnels, intimes, dans une époque et un lieu donnés. Ma mère peut encore témoigner de ce qu'elle a entendu ou vu. Je crois néanmoins que mon père a délivré l'essentiel.

Le reste, c'est-à-dire ce qu'Adrien a pu croire et ressentir, ne m'est plus accessible. Ce que mon père ne nous a pas dit, il l'ignorait. Il avait un tel sens de la famille — de la filiation, plus précisément — qu'il n'aurait pu passer sous silence des éléments dignes d'être retenus. Savait-il par exemple, plus généralement, que son autre grand-père, le père de sa mère, Hélène Aurieng, était né sur la côte malaise en 1819 ? Je ne le pense pas.

Je contextualise, sans perdre de vue le respect que je dois à Adrien et aux siens.

Je n'ai pas connu Adrien mais l'estime, à défaut d'une affection que le temps ne peut que moduler, est bien là. Le temps fait son œuvre avec justesse. J'écris sur une partie de ma famille, je m'intéresse à des faits saillants qui ont produit une dynamique nourrissant elle-même mon récit. Le jour où Adrien a posé, en homme respectable, devant sa belle maison, il a lui-même déclenché ce récit parce qu'il a voulu laisser à la postérité une certaine image. Qui dit image dit message : Adrien a parlé, ce jour-là, et je l'écoute.

L'écriture de ce récit me fait penser, d'une certaine façon, au travail d'un archéologue : la chair n'existe plus, j'exhume des « ossements » sur lesquels je me concentre, je les étudie pour restituer des portions de vie. Ma souris est le pinceau à l'aide duquel l'archéologue nettoie, enlève la terre et les débris sans endommager les vestiges. Je me retrouve dans ce geste : il ne s'agit pas seulement de nettoyer, l'objectif est de révéler. Une lampe braquée sur l'écran de mon ordinateur, mes stylos et calepins disposés sur mon bureau, mes livres et dictionnaires tout à côté,

j'ambitionne de passer d'un geste familier et favori — manipuler la souris de mon ordinateur, la conduire là où je veux, me servir d'elle et de mon clavier pour traquer des documents officiels mais aussi pour développer mon texte — à une geste, c'est-à-dire « l'ensemble des faits héroïques d'un preux ou d'une lignée de preux », selon le *Dictionnaire de l'Académie française*. J'ai pourtant l'intuition que le preux n'en était pas tout à fait un, je m'attends à un récit bien plus prosaïque : Adrien, un personnage, pas un héros.

Les personnages importants, les grands hommes sont ceux qui ont notifié les moments-clés de la vie familiale. La déclaration de naissance de Virginie, premier enfant d'Adrien, a été faite par-devant (on écrivait alors *pardevant*) Godefroy Le Coq du Tertre, chevalier de la Légion d'Honneur, Président du Conseil Général, Avoué, Maire et officier de l'État-civil de la commune de Saint-Denis.

Particule et majuscule.

À ce titre d'ailleurs, clin d'œil et érudition garantis, l'acte de naissance de ma grand-mère maternelle, première épouse de Pierre, vaut le détour. « L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le vingt-et-un novembre à deux heures du soir, en la maison commune par-devant nous a comparu la dame Virginie Hélène veuve Volphe Aurieng, âgée de soixante-deux ans, blanchisseuse, domiciliée de cette ville rue Mazagran, a déclaré que le sept novembre courant à neuf heures du soir la demoiselle Hélène Berthe Aurieng sa fille, âgée de vingt-trois ans, couturière, domiciliée de cette ville rue Mazagran, est accouchée en

cette ville et en sa demeure d'un enfant du sexe féminin qu'elle nous présente et à laquelle elle donne le prénom Hélène ».

« Nous », c'est Alcide René François Barau, consul des États-Unis d'Amérique, adjoint, remplissant par délégation de Monsieur Gabriel Eugène Lahuppe, chevalier de la Légion d'Honneur, Président du Conseil Général, ancien Commandant des Milices de la commune de Saint-Denis, Maire, les fonctions d'officier de l'État-civil de ladite commune.

Je me suis souvent demandé, sans avoir le fin mot de l'histoire, ce qui a amené à donner à la rue Mazagran, que j'emprunte régulièrement, le nom d'une ville d'Algérie. J'ignorais alors que ma grand-mère, Aurieng Hélène, y avait vécu.

Revenant aux Hermine, je songe que les hauts faits et la gloire promis par le nom *geste* au féminin vont peut-être se réduire à une illusion mais je reste enthousiaste. Lorsque je tourne les pages numérisées d'un vieux volume d'actes de naissance, lorsque je zoome pour bien voir l'identité et la date de naissance de la personne — généralement quatre noms sur une double page —, lorsque j'examine la photo de mon père à côté de sa mère et que je la compare à celle sur laquelle il porte ses habits d'enfant de chœur, lorsque je note que le décor est le même, lorsque je conclus qu'à peu de choses près il a le même âge ici et là, je sonde et je fais le lien entre ce qui se présente sur mon écran et une parole disparue, celle de mon père.

Parole dont ma mère est le dernier relais.

Comment écrire quand on ne sait pas tout ? Je n'éprouve toutefois aucune inquiétude à ce sujet parce qu'on ne sait jamais tout. Et parce que ce qui n'a pas été dit et ce qui n'a pas été montré ne réduisent pas à néant le récit. L'écriture, alors, dépasse la retranscription. Elle se nourrit d'une enquête qui, elle-même, cristallise l'imagination. La fantaisie, en revanche, est impossible, inconcevable. La vérité, dénuée d'affect, est à construire à partir de la puissance de l'imagination. Une gourmandise s'installe alors : tenir compte de tout ce qui se présente, ne rater aucune possibilité de cerner ce qui n'est plus, en vertu d'un « On ne sait jamais » qui prend tout son sens.

Je recrée le possible et le probable d'Adrien en ayant recours à des adverbes et des interrogations. Mes « peut-être », mes « a-t-il ? » et mes points d'interrogation ne sont pas des aveux d'impuissance. Ce sont des nuances, des couleurs pâles qui dessinent l'existence d'Adrien. Ce que je peux affirmer sans erreur, ce qui m'est autorisé par les documents officiels sur lesquels je m'appuie, profite au contraire de l'épaisseur de la peinture à l'huile : une vie de couleurs sûres.

Le possible et le probable forment des aquarelles ou des photographies floues, sans que le manque de netteté soit préjudiciable : je dose la quantité de peinture et je règle l'objectif de l'appareil photo pour ne pas basculer dans une transparence qui me ferait perdre Adrien. Il est pâle, mais il est là.

Adrien a pris place dans ma mémoire à la faveur de ses possessions immobilières.

N'ayant pas, jusque-là, ressenti le désir ou le besoin d'approfondir le sujet, je m'étonne de la facilité avec laquelle tout m'est dévoilé, quelques jours après la mort de notre père. Le temps de saisir comment je dois m'y prendre, les recherches foncières du site des Archives départementales m'ouvrent les portes d'un univers assez impressionnant. Je lis avidement ces vieilles pages, je me réjouis de la richesse des informations fournies par ces actes notariés. Je déchiffre assez facilement ce qui est écrit, la graphie d'époque n'étant pas un obstacle insurmontable. Je suis reconnaissante aux personnes ayant numérisé ces documents qui représentent une aubaine pour moi.

Ces traces du passé sont publiques, disponibles. D'ailleurs, lorsque je feuillette un registre avant de parvenir à tel acte de naissance recherché, je lis des noms qui font La Réunion, des noms de personnes côtoyées ici ou là, des patronymes entendus, il y a longtemps ou récemment. Et, en téléchargeant les pages relatives à mes ascendants, je fais famille. En les plaçant dans différents dossiers, sur mon ordinateur — ma méthode, mon arborescence, lorsque j'écris — je suis autrice plus qu'arrière-petite-fille : je parle de chacun d'eux en utilisant son prénom.

Sauf mon père et mon grand-père, qui ne peuvent être des personnages.

D'une branche à l'autre, celle des Hermine et celle des Aurieng, je peux étendre mon exploration, élargir mon propos, me laisser entraîner et perdre de vue ce qui m'anime. Vigilance, donc. À l'opposé, je recense ce que je n'ai pas encore : des actes de naissance (Marie Louise Hermine, Charlotte Lapierre), des actes de décès

Adrien

(Marie Louise, Charlotte, Adrien, Louison). Je suis têtue, persévérante, je ne renonce pas à la première difficulté. Je peux laisser tomber lorsque l'apport d'un matériau manquant paraît minime tout comme je peux partir du principe qu'abdiquer n'est pas à l'ordre du jour.